

Extrait de la déclaration FSU :

La situation actuelle de la prise en compte du handicap :

Les moyens de l'accueil des élèves en situation de handicap semblent servir de variable d'ajustement. Ces choix, non assumés, sont inacceptables. Nous avons constaté pour la rentrée 2015 un certain nombre de problèmes, alors que les prévisions d'effectifs sont stables pour la rentrée :

- Dans les ULIS lycée, jusqu'à présent, 2 ETP étaient attribués pour le fonctionnement du dispositif, afin d'assurer les heures de face à face pédagogiques et la coordination par des PLP ou PE spécialisés. Pour 2015, cette dotation a été abaissée de 25% avant d'être partiellement rétablie (pas au LP de Cortat, LP Val d'Allier et partiellement à Chamalières) suite à des interventions syndicales FSU-CGT-SUD
- Baisse de la dotation AESH de 20 à 50% pour certaines ULIS du Puy de Dôme, au profit d'ULIS ouvertes à la rentrée 2015
- Baisse de la dotation horaire pour le suivi et l'insertion professionnels des élèves en stage professionnel effectués par le CFAS ou le Greta, notamment en sous évaluant les effectifs élèves à suivre

L'Académie de Clermont-Ferrand, en pointe dans la scolarisation des enfants en situation de handicap jusqu'à présent, semble s'engager vers l'austérité, pour un gain dérisoire. La FSU demande le rétablissement des moyens supprimés.

Réponse de la DIPOS :

Il n'y a pas de volonté de réduire les moyens. Jusqu'à présent, 2 ETP étaient affectés pour les ULIS lycée, dont 0,5 « ne servait pas aux ULIS, mais à autre chose ». Pour la rentrée 2015, 1,5 ETP est affectés et les 0,5 restant seront affectés sur « présentation d'un projet » et seront examinés avec bienveillance par les services du rectorat. Ceux-ci vont recontacter les chefs d'établissement qui n'ont pas répondu à cet appel à projet.

Il y a par ailleurs une baisse des Fonds Sociaux Européens (FSE) en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap, au profit de « l'emploi durable ». Ces fonds permettaient de financer des projets (par exemple, des voyages) ou des Heures Postes.